

# TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

La formation se compose de 4 modules, complétés par une période en entreprise.

## CONTENU

**Période d'intégration.** Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (**1 semaine**).

**Module 1. Assister les utilisateurs sur site :** assistance aux utilisateurs de bureautique - installation, configuration, mise à jour et déploiement d'un client Windows (**5 semaines**).

**Module 2. Intégrer et dépanner les micro-ordinateurs :** préparation, remise en état d'un équipement informatique - installation, configuration et mise à jour d'un client Linux - dépannage d'un poste de travail sur site - sécurisation d'un équipement informatique et de ses données (**8 semaines**).

**Module 3. Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers :** mise en œuvre d'un support technique dans un contexte commercial - assistance aux utilisateurs d'informatique mobile - traitement d'un incident dans un centre de service et gestion d'un parc informatique (**5 semaines**).

**Module 4. Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers :** intervention sur une infrastructure réseau - installation et administration d'un serveur réseaux Windows - déploiement des applications et personnalisation des postes clients - installation et mise en œuvre des accès haut débit et de la téléphonie IP - dépannage des dysfonctionnements d'accès au réseau (**8 semaines**).

**Période en entreprise (6 semaines).**

**Session de validation (1 semaine).**

## DESCRIPTION DIPLOME

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (équivalent bac technique) de technicien d'assistance en informatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

**CCP - Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers = Module 1 + Module 2.**

**CCP - Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers = Module 3.**

**CCP - Intervenir et assister sur les accès et les services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers = Module 4.**

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.

Réf. produit Afpa  
**09800**

### DURÉE DE LA FORMATION

**8 mois environ (1 190 heures).**  
Les durées mentionnées sur cette fiche sont des durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

### DURÉE EN PRÉSENTIEL

**980 heures**

### MODALITÉS D'ADMISSION

Dossier de candidature, tests, épreuve d'anglais, entretien.

### LIEUX DE FORMATION

ALSACE : Strasbourg.  
AQUITAINE : Bordeaux-Bègles.  
AUVERGNE : Clermont-Beaumont, Montluçon.  
BASSE-NORMANDIE : Caen, Ifs.  
BRETAGNE : Saint-Brieuc.  
CENTRE : Blois, Bourges, Orléans-Olivet.  
CORSE : Ajaccio-Yolanda, Corte.  
FRANCHE-COMTÉ : Belfort.  
ÎLE-DE-FRANCE : Champs-sur-Marne, Créteil, Le Plessis-Robinson.  
LANGUEDOC-ROUSSILLON : Nîmes, Perpignan.  
LORRAINE : Nancy-Laxou, Nancy-Pompey.  
MIDI-PYRÉNÉES : Castres, Rodez, Toulouse-Balma.  
NORD-PAS DE CALAIS : Arras, Dunkerque, Hazebrouck, Lille-Lomme.  
PAYS DE LA LOIRE : Angers.  
PICARDIE : Amiens, Creil.  
POITOU-CHARENTES : Châtelleraut.  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : Marseille Saint-Jérôme, Nice, Toulon.  
RHÔNE-ALPES : Grenoble, Lyon-Vénissieux

Retrouvez les informations relatives au métier et aux conditions d'admission sur [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr) mot clé **09800**



Cette ressource est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage avec le FSE